

 PROTECTION
DOUBLE SYSTEMIE



MOVENTO[®]
SC



*Le seul
insecticide*

pour lutter contre les insectes suceurs des
grand cultures, arboriculture, viticulture, petits
fruits, légumes et plantes ornementales.



Sommaire

- 04 **Movento® SC**
le meilleur insecticide de sa catégorie
- 04 **Movento® SC**
L'insecticide à double systémie
- 06 **Movento® SC**
Idéal pour la protection intégrée des cultures
- 08 **Conseils d'utilisation**
Vue d'ensemble des autorisations
Remarques importantes pour plantes ornementales
- 13 **Vos avantages en un clin d'œil**

Mentions légales

Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Peter-Merian-Str. 84
4052 Bâle

Téléphone +41 (0) 31 869 16 66
www.agrar.bayer.ch

Responsabilité

Les indications données dans la présente notice correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de fournir des informations sur les produits et leurs possibilités d'application. Les produits sont conformes aux utilisations recommandées à condition de respecter les instructions de la notice. Nous garantissons que la composition des produits se trouvant dans les emballages d'origine fermés correspond aux indications portées sur les étiquettes. Cependant, étant donné que le stockage et l'application des produits phytosanitaires échappent à notre contrôle, nous ne saurions être tenus responsables des conséquences directes ou indirectes d'une application des produits incorrecte et contraire aux prescriptions. L'action du produit dépend de nombreux facteurs locaux ou régionaux tels que les conditions climatiques, la nature du sol, les espèces de plantes, la date d'application, la technique d'application, les résistances, les mélanges avec d'autres produits, etc. Dans des conditions défavorables, il n'est pas exclu que ces facteurs entraînent une modification de l'efficacité du produit ou des dommages au niveau des plantes cultivées. Le distributeur ou le fournisseur du produit ne sauraient en aucun cas être tenus responsables de telles conséquences.

Movento® SC



Le meilleur insecticide de sa catégorie

Movento® SC est un insecticide unique qui contient la matière active systémique spirotétramate

La substance active est un acide tétramique et appartient au groupe chimique des cétoénols. Le mécanisme d'action est particulièrement efficace sur les premiers stades de développement des insectes suceurs. Le spirotétramate doit être absorbé oralement par les insectes ravageurs pour agir. Il présente un excellent effet systémique total à long terme, mais un effet de contact seulement modéré. Movento® SC agit contre une diversité d'insectes suceurs, parmi lesquels les pucerons, les mouches blanches et les tarsonémidés. Le spirotétramate constitue ainsi un élément stratégique important pour la protection des cultures tout en s'avérant essentiel dans le cadre de la gestion des résistances.



Profil du produit

Matière active : 100 g/l Spirotétramate

Formulations : SC (suspension concentrée)

Emballages: bidons de 1 et 3 litre

Mécanisme d'action (groupe IRAC) : 23

Fonctionnement : perturbe le métabolisme lipidique

Movento® SC

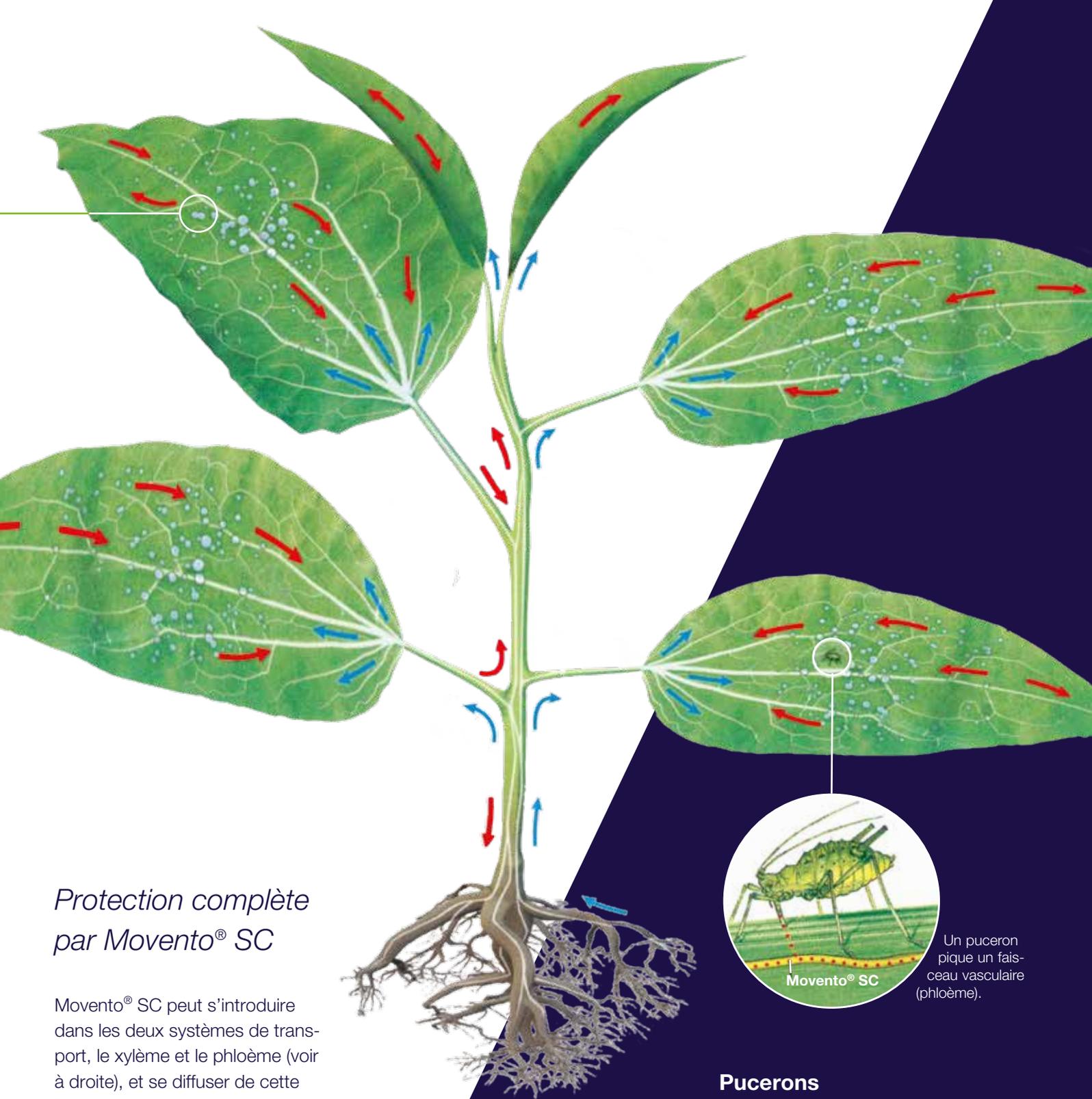
Movento® SC

L'insecticide à double systémie

La double systémie (produit ambimobile) du spirotétramate est unique pour un insecticide. Une fois la substance active absorbée par la plante, le spirotétramate est décomposé en un énoil. En tant qu'acide faible, ce composé peut être transporté dans le phloème et le xylème, les systèmes conducteurs, pour se répandre vers le haut et vers le bas et lutter contre les ravageurs qui y sont dissimulés. Cette action n'existe pas avec d'autres insecticides. Les nouvelles feuilles formées juste après le traitement sont donc également protégées et les ravageurs qui y sont dissimulés sont éliminés de manière sûre.

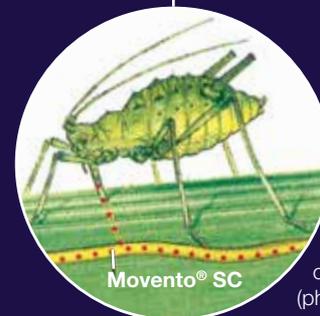
Parenthèse : le transport de substances et d'eau dans les plantes

La plante possède deux systèmes de transport (voir figure p. 5) : l'eau et les sels sont acheminés par le xylème (en bleu) des racines à la pointe des feuilles. Le phloème (en rouge) alimente toutes les parties de la plante, des feuilles jusqu'aux racines, avec les produits assimilés qui y sont formés, essentiellement des sucres et des acides aminés.



Protection complète par Movento® SC

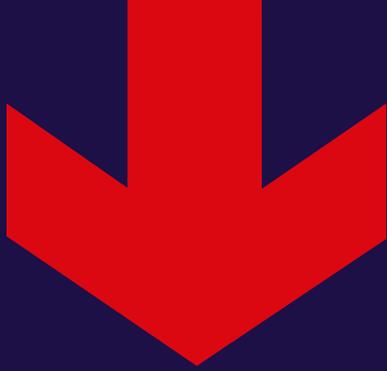
Movento® SC peut s'introduire dans les deux systèmes de transport, le xylème et le phloème (voir à droite), et se diffuser de cette façon dans toute la plante. Contrairement à la plupart des autres insecticides, celui-ci parvient aussi aux ravageurs difficilement accessibles, comme ceux présents à l'intérieur des jeunes pousses ou dans le système racinaire.



Un puceron pique un faisceau vasculaire (phloème).

Pucerons

Il s'agit d'insectes suceurs qui se nourrissent de la sève des plantes, les privant ainsi des nutriments importants pour leur croissance. Plus l'infestation est importante, plus les répercussions sur la santé de la plante sont grandes. Conséquence : perte de vitalité, croissance amoindrie, perte de qualité et perte de revenus. Les pucerons absorbent la substance active du spirotétramate par le biais du flux de la sève.



*De nombreux insectes utiles travaillent
main dans la main avec Movento® SC*



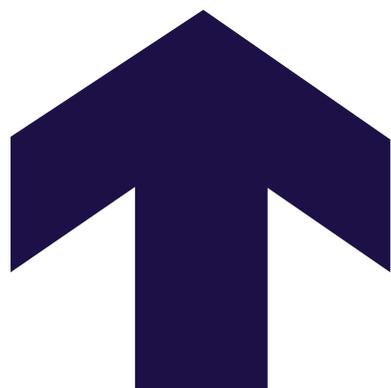
Movento® SC

Idéal pour la protection intégrée des cultures

Les substances actives des produits phytosanitaires font l'objet de tests intensifs en laboratoire et sur le terrain pendant le développement du produit afin de déterminer leur impact sur les organismes auxiliaires.

Le spirotétramat se distingue par un profil favorable vis-à-vis des organismes auxiliaires

En tant qu'utilisateur, vous pouvez ainsi profiter en plus du travail des auxiliaires Movento® SC est donc adapté pour une utilisation en agriculture intégrée



Chrysopes

Parasitoïdes

Arachnides

Acarïens

Movento® SC préserve les insectes auxiliaires

Classement selon OILB*

Groupe d'auxiliaires	1	2	3	4
Coccinelles - Coccinella spp. - Stethorus spp. - Chilocorus spp.	●	●	●	
Punaises prédatrices - Anthocoris spp. - Orius spp. - Nabis spp. - Geocoris spp. - Macrolophus spp.	●	●		
Cécidomyies - Aphidoletes spp.	●			
Syrphes - Episyrphus spp.	●	●		
Forficules - Forficula spp. - Doru spp.	●	●		
Chysopes - Chrysopa spp.	●			
Parasitoïdes - Aphelinus spp. - Aphytis spp. - Coccidoxenoides spp. - Trichogramma spp.	●			
Arachnides - Lycosa spp. - Tetragnatha spp.	●	●		
Acarïens - Typhlodromus spp. - Kampimodromus spp. - Phytoseiulus spp.	●	●	●	



- 1 = ● vert – neutre
 2 = ● jaune – faiblement toxique
 3 = ● marron – moyennement toxique
 4 = ● rouge – toxique

Formes de génération examinées :
 œuf, larve, adulte et populations mixtes.
 Les essais comprenaient des études en
 cage et en plein champ

Grand cercle = beaucoup de données dis-
 ponibles (nombreux essais)
 petit cercle = données disponibles limit-
 ées (quelques essais)



*(OILB = Organisation Internationale de Lutte Biologique et Intégrée)

Recommandations d'emploi

Vue d'ensemble des autorisations en Suisse

	Culture	Période d'application	Organisme nuisible	Explication	BBCH	
ARBORICULTURE	Poirier	Plein air	psylles du poirier, puceron cendré du poirier	Un seul traitement avec le dosage supérieur	69–89	
	Fruits à pépins	Plein air	acariens tétranyques	–	69–81	
	Fruits à pépins	Plein air	pucerons du feuillage, puceron lanigère du pommier, cochenilles, cochenilles du mûrier	Un seul traitement avec le dosage supérieur	69–89	
	Fruits à pépins	Plein air	puceron vert du pommier		69 - 89	
	Cerisier	Plein air	mouche de la cerise		81 - 85	
	Fruits à noyau	Plein air	cochenilles, cochenilles diaspines, cochenilles virgules, cochenilles du mûrier	Un seul traitement avec le dosage supérieur	69–89	
	Fruits à noyau	Plein air	pucerons du feuillage		69–89	
BEERENBAU	Fraise	Plein air Serre	pucerons du feuillage, tarsonème du fraisier, mouches blanches	avant la floraison et après la récolte		
	Myrtille	Plein air	pucerons du feuillage, cochenilles, cochenilles du mûrier	après la récolte		
	Espèces de Ribes	Plein air	cochenilles, cochenilles du mûrier	après la récolte		
	Cassis, Groseilles à grappes	Plein air	cochenilles, cochenilles du mûrier		69 - 85	
	Grand sureau	Plein air	pucerons du feuillage	après la récolte		
	Vigne	Plein air	phylloxéra de la vigne, cochenilles, cochenilles du mûrier		69 - 77	

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations concernant le produit.

Intervalles entre les applications	Nombre max. d'application par an	Dosage	délai d'attente en jour
	2	0.09 - 0.125 % (1,5-2.0 l/ha)	21 jours
	2	0.09 % (1,5 l/ha)	21 jours
	2	0.09 - 0.125 % (1,5-2.0 l/ha)	21 jours
	2	0.06 % (0,96 l/ha)	21 jours
	2	0.125 % (2 l/ha)	14 jours
	2	0.09 - 0.125 % (1,5-2.0 l/ha)	21 jours
	2	0.06 % (0,96 l/ha)	21 jours
	2	0.075 - 0.1 %	
	2	0.075 %	
	2	0.075 %	
	2	0.075 %	14 jours
	2	0.075 %	
	2	0.05 % (0.8 l/ha)	14 jours

Movento® SC est le plus efficace contre les jeunes organismes ravageurs, c'est-à-dire que les premiers stades de développement sont particulièrement bien ciblés.

Pour cette raison, mais aussi du fait de la lenteur de l'effet initial, les dates d'application précoces doivent être choisies au début de l'infestation, avant la constitution d'une grande population de ravageurs. Les conditions météorologiques favorables à la croissance, la forte croissance des plantes ainsi qu'une masse foliaire suffisante améliorent l'absorption de la substance active et prolongent la durée d'action. Il convient d'éviter les applications par températures élevées et ensoleillement important.

Pour éviter tout dommage sur les plantes cultivées, le produit doit être utilisé seul. Dans ce cas, cela signifie qu'aucun produit phytosanitaire ou engrais foliaire ne doit être appliqué 3 jours avant et après l'utilisation de Movento® SC. Pour les exceptions, voir la notice d'utilisation.

Ne pas appliquer Movento® SC sur des plantes affaiblies ou stressées.

Avant l'application, veuillez observer les condition, les dispositions d'application et les détails d'utilisation sur l'etiquette du produit.

Recommandations d'emploi

Vue d'ensemble des autorisations en Suisse

	Culture	Période d'application	Organisme nuisible	Commentaire	BBCH
LEGUMES	Haricots non écosés	Plein air	pucerons du feuillage		
	Cima di Rapa, cresson de jardin	Plein air	pucerons du feuillage		
	Chicorée-endive	Plein air	pucerons du feuillage, puceron des racines de la laitue		
	Salades	Plein air Serre	pucerons du feuillage, puceron des racines de la laitue		
	Baby-Leaf	Plein air Serre	pucerons du feuillage, puceron des racines de la laitue	Asteraceae, Chenopodiaceae	
	Choux	Plein air Serre	pucerons du feuillage, mouches blanches, cécidomyie du chou, thrips	effet partiel	
	Carotte	Plein air	pucerons du feuillage psylle de la carotte, pucerons de racines		
	Ail, échalote, oignon	Plein air	thrips		
	Céleri-pomme	Plein air	pucerons du feuillage pucerons des racines	au début de l'attaque	
	Céleri-branche, fenouil bulbeux	Serre Plein air	pucerons du feuillage, thrips	au début de l'attaque	
	Aubergine, poivron, tomate	Serre	pucerons du feuillage, mouches blanches	ériophydes libre 2 traitements max.	
	Concombre, courges à peau Schale	Plein air	pucerons du feuillage, mouches blanches		
	Melons	Plein air	pucerons du feuillage, mouches blanches		
	Roquette	Plein air	pucerons du feuillage		
Epinaud	Plein air	pucerons du feuillage			
CULTURES	Houblon	Plein air	pucerons du feuillage		31
	Pommes de terre	Plein air	pucerons du feuillage		
ORNEMENT.	Culture florales et plantes vertes	Plein air	pucerons du feuillage		
	Arbres et arbustes	Plein air	pucerons du feuillage	hors forêt	

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations concernant le produit.

	Intervalles entre les applications	Nombre max. d'application par an	Dosage	délai d'attente en jour
	7 - 14 jours	2	0.75 l/ha	14 jours
	7 - 14 jours	2	0.45 l/ha	14 jours
	7 - 14 jours	2	0.75 l/ha	14 jours
	7 - 14 jours	2	0.75 l/ha	14 jours
	7 - 14 jours	2	0.75 l/ha	14 jours
	7 - 14 jours	3	0.75 l/ha	14 jours
	14 jours	2 4	0.45 l/ha 0.75 l/ha	21 jours
	7 - 14 jours	4	0.75 l/ha	14 jours
	14 jours	2 4	0.45 l/ha 0.75 l/ha	21 jours
		2	0.75 l/ha	7 jours
	7 - 14 jours	3	0.075 % (0.75 - 1.5 l/ha)	3 jours
	7 - 14 jours	3	0.075 % (0.75 l/ha)	3 jours
	7 - 14 jours	3	0.6 - 0.75 l/ha	3 jours
	7 - 14 jours	2	0.45 l/ha	7 jours
	7 - 14 jours	2	0.75 l/ha	14 jours
		1	0.05 %	14 jours
		2	0.75 l/ha	14 jours
	minimum 14 jours	2	0.075 %	
	minimum 14 jours	2	0.075 %	

Dans les cultures maraîchères, l'ajout de Mero® est utile dans de nombreux cas pour optimiser l'effet (respecter la notice d'utilisation).

Remarques importantes pour une utilisation sur les plantes ornementales

Movento® SC doit être appliqué à une concentration de 0,075 % (75 ml Movento SC pour 100 l d'eau). Des concentrations plus élevées peuvent avoir un impact négatif sur la compatibilité avec les plantes. En raison des différentes conditions de culture et de croissance et de la grande diversité d'espèces de plantes/arbres d'ornement, nous sommes dans l'incapacité de faire des déclarations fermes quant à la compatibilité de Movento® SC. Movento® SC ne présente pas la même tolérance selon les cultures/variétés en raison des différentes conditions de croissance. Des dommages sont possibles sur les plantes !

Avant une application à grande échelle, il est donc impératif de réaliser plusieurs essais de tolérance sur une petite surface sur quelques plantes à différents stades de croissance, dans les mêmes conditions de croissance et de culture. Les différents moments d'application et conditions météorologiques doivent être pris en compte. La tolérance doit être examinée sur les surfaces tests quatre semaines après l'application. L'utilisateur assume le risque de dommages possibles sur la culture sans test préalable de tolérance.

Des intolérances ont été observées sur les cultures/variétés suivantes. Pour éviter tout dommage, nous déconseillons toute application de Movento® SC sur :

- Alstroemeria spp.
- Begonia spp.
- Cyclamen spp.
- Euphorbia spp.
- Ficus spp.
- Fuchsia spp.
- Hedera spp.
- Hydrangea spp.
- Impatiens spp.
- Pelargonium spp.
- Populus spp.
- Salix spp.
- Saintpaulia spp.
- Tilia spp.
- Quercus frainetto

Recommandations spéciales pour les bulbes de fleurs (tulipes) :

L'emploi de Movento® SC peut entraîner des déformations au niveau des feuilles des tulipes lors de la repousse de celles-ci. Nous ne disposons pas d'expériences suffisantes en la matière. Nous déconseillons donc TOUTE application.

Si vous envisagez malgré tout une application, vous en assumez pleinement le risque. Pour diminuer le risque, les mesures suivantes peuvent être appliquées :

- Maximum 2 applications sur les tulipes à intervalle minimal de 14 jours
- La première application 1 semaine après la floraison
- Pas d'application de Movento® SC sur des mélanges en cuve
- Quantité d'eau d'au moins 300 litres pa hectar
- Pas d'application de Movento® SC dans les programmes de pulvérisation qui contiennent de l'huile minérale ou des graminicides
- Ne pas appliquer d'insecticide, de fongicide ou d'engrais foliaire 3 jours avant et après l'utilisation de Movento® SC
- Ne pas utiliser d'herbicide (à l'exception des graminicides) cinq jours avant ou trois jours après une utilisation de Movento® SC

Même si les recommandations ci-dessus sont observées, un risque résiduel de déformations foliaires des tulipes subsiste.

Vos avantages en un clin d'œil

Double systémie (produit ambimobile)

La substance active est transportée dans la plante aussi bien en diffusion acropétale (vers le haut jusqu'à la pointe des feuilles) que basipétale (vers le bas jusqu'aux racines) et élimine aussi les insectes dissimulés.

Effet systémique total

Bonne protection des nouvelles pousses, indépendamment des conditions météorologiques.

Mécanisme d'action intéressant

Sécurité d'action élevée et lutte sûre contre les insectes ravageurs.
Produit optimal pour la gestion des résistances.
Aucune résistance croisée avec d'autres pyréthrinoides ou néonicotinoïdes.

Idéal pour la protection intégrée des cultures

La préservation des organismes auxiliaires par Movento® SC contribue à la lutte indirecte contre les ravageurs.

Longue durée d'action

L'effet durable marqué permet des intervalles de pulvérisation plus flexibles, indépendamment des conditions météorologiques.



Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Peter-Merian-Str. 84
4052 Basel

Téléphone: 031 869 16 66

www.agrar.bayer.ch

© 04/2022

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations concernant le produit.